



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 10/2017**

le 3 mai 2017

**Concerne :**

Gestion et comptes 2016 du Fonds culturel Riviera (FCR).

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

**1. Objet du préavis**

Le présent préavis a pour but de vous soumettre pour adoption les comptes 2016 du Fonds culturel Riviera. La même procédure est appliquée dans les autres communes de la Riviera.

Rappelons que le budget et les comptes du fonds sont adoptés par les conseils communaux, sur proposition municipale. Les décisions sont prises à la majorité qualifiée des 4/5<sup>ème</sup> des communes partenaires (8 sur 10).

**2. Cadre général**

Le Fonds culturel Riviera, entente intercommunale au sens de l'art. 110 de la loi sur les communes du 28 février 1956, est entré en vigueur le 9 juillet 2003 et regroupe les dix communes de la Riviera.

Il est géré par un conseil administratif, formé de délégués des dix municipalités. Selon le règlement sur la comptabilité des communes, les comptes et le budget du Fonds culturel Riviera sont soumis au contrôle de l'Etat.

**3. Comptes 2016**

Le fonds est alimenté par les contributions annuelles des communes. Selon l'art. 18 de la convention en vigueur, la contribution annuelle des communes a été fixée à Fr. 48.--/habitant pour la législature 2002-2006. Dès le début de la législature 2006-2011, le montant de cette contribution peut être réévalué d'année en année et ce, dans une fourchette de Fr. 45.-- à Fr. 50.-- par habitant.



Pour 2016, la contribution des communes a été maintenue à Fr. 48.--/habitant.

Sur la base de la population au 31 décembre 2015, les contributions des communes pour 2016 représentent un montant de Fr. 3'790'032.--, auquel s'ajoutent la provision pour soutiens ponctuels pour des projets en 2016 de Fr. 57'255.75 et une participation de la Commission intercommunale de la Taxe de séjour aux coûts de l'agenda régional de Fr. 12'000.--. Le total des recettes pour 2016 s'élève par conséquent à Fr. 3'859'287.75.

Conformément à l'art. 5 de la convention, il est de compétence du conseil administratif (CA) du fonds d'attribuer les subventions annuelles aux institutions bénéficiaires, dans le cadre du budget adopté par les conseils communaux.

Au final, le montant global des subventions 2016 pour ces institutions s'est élevé à Fr. 3'644'255.20.

A cette somme, s'ajoutent les subventions pour les soutiens ponctuels et aides à la création.

Ainsi, en 2016, le Fonds culturel a versé Fr. 115'500.--, selon le détail suivant :

- Fr. 84'000.-- correspondant à des demandes traitées en 2015 mais versées en 2016. Le détail figure sur la page 2 des comptes.
- Fr. 31'500.-- correspondant à des demandes acceptées par le CA en cours d'année. Le détail figure sur la page 2 des comptes.

Le CA a également accepté 8 autres demandes de soutiens ponctuels / aides à la création qui seront versés en 2017, pour un montant total de Fr. 61'000.--.

A ces charges s'ajoutent celles relatives à l'administration, à la coordination et à la gestion du fonds, prestations effectuées par le Service des affaires intercommunales et dont le montant facturé s'élève à Fr. 35'000.- ; pour rappel, il s'agit d'un montant forfaitaire.

Les comptes 2016 font donc apparaître un total de charges de Fr. 3'794'755.20. Le solde disponible au 31 décembre 2016, après déduction des Fr. 61'000.-- réservés pour les soutiens ponctuels / aides à la création à verser en 2017, est de Fr. 3'532.55.

Le conseil administratif du Fonds et les municipalités proposent d'affecter ce solde pour des soutiens ponctuels et des aides à la création en 2017.

#### **4. Conclusions**

En conclusion, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 10/2017,
- oui le rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera chargée d'examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,



**décide :**

- d'adopter les comptes 2016 du Fonds culturel Riviera.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ  
Le syndic : Le secrétaire :



Alain Grangier Pierre-A. Dupertuis

**Annexes :**

- Rapport d'activités 2016 du Fonds culturel Riviera
- Liste des institutions bénéficiaires 2016
- Liste des demandes de soutiens ponctuels traitées en 2016
- Comptes 2016 du Fonds culturel Riviera

Déléguée municipale : Mme Taraneh Aminian

Adopté par la Municipalité : le 27 mars 2017



## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

### HISTORIQUE ET MISSIONS

Un Fonds intercommunal de soutien à l'Auditorium Stravinski et à la Fondation des Arts et Spectacles de Vevey a été créé en 1994 par convention entre les dix municipalités de l'ancien district de Vevey. Conventionnellement, il avait pour but le soutien aux activités artistiques des deux institutions les plus représentatives des activités culturelles régionales, soit l'Auditorium Stravinski et la Fondation des Arts et Spectacles.

Dès 1994, la question de l'extension du Fonds intercommunal a été discutée au sein des municipalités, l'objectif étant de mieux répartir entre les communes les subventions versées par chacune d'elles aux institutions régionales, sans prêter les institutions déjà bénéficiaires du fonds. En 2000, l'assemblée générale du Fonds intercommunal a chargé son comité de gestion d'étudier des propositions concrètes allant dans ce sens. Celui-ci, après avoir auditionné plusieurs institutions de portée régionale susceptibles d'intégrer le fonds et étudié différentes variantes financières, a fait une proposition d'extension comprenant le subventionnement de 11 institutions et le financement d'un agenda culturel. La contribution annuelle des communes était proposée à Fr. 48.- par habitant.

Ces principes ont été approuvés par l'ensemble des municipalités et des conseils communaux fin 2001. Sur cette base, un projet de convention a été établi, sous la forme d'une entente intercommunale, prévoyant la création d'un "Fonds culturel Riviera" (FCR), dans le but de soutenir les institutions de portée régionale en participant aux charges artistiques de ces dernières, ainsi qu'aux frais d'édition de l'Agenda Riviera (article 3 de la convention).

Adoptée par les dix conseils communaux fin 2002, la convention instituant le FCR est entrée en vigueur le 9 juillet 2003, après adoption par le Conseil d'Etat.

### FONCTIONNEMENT

Les organes du FCR sont :

- le conseil administratif (CA), composé d'un délégué pour chacune des dix municipalités,
- le bureau exécutif (BE), formé de trois membres désignés par le CA,
- la commission intercommunale de gestion, composée de délégués choisis parmi les membres de chacun des dix conseils communaux de la Riviera.

Les membres du CA sont désignés par leur municipalité. La présidence est assurée par tournus alphabétique des communes pour une législature.

En 2016, compte tenu du changement de législature, la présidence du CA a été assurée jusqu'au 30 juin par M. Claude Cherbuin, conseiller municipal à Jongny. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016 et pour la législature en cours, elle est assurée par M. Jean-Baptiste Piemontesi, conseiller municipal à Montreux. Le secrétariat et la gestion sont assurés par le Service des affaires intercommunales (SAI).

Le CA est compétent pour proposer chaque année le montant des contributions, dans une fourchette allant de Fr. 45.- à Fr. 50.- par habitant et pour répartir le montant entre les institutions bénéficiaires. En pratique, il décide, sur proposition du BE, de l'attribution des subventions annuelles, en tenant compte des demandes adressées par les institutions et des montants à disposition. Il a en outre pour mission de dresser et de tenir à jour la liste des institutions bénéficiaires. Enfin, et dans les limites du solde disponible, il peut proposer l'octroi de soutiens ponctuels.

Le BE assure le lien avec les institutions bénéficiaires, examine leurs demandes de subvention annuelle ainsi que leurs rapports d'activités et s'assure de la bonne utilisation des montants versés. Jusqu'au 30 juin 2016, le BE était composé de M. Claude Cherbuin, président du CA et du BE, M. Jean-Baptiste Piemontesi, conseiller municipal à Montreux et M. Etienne Rivier, conseiller municipal à Vevey. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, il est composé de M. Jean-Baptiste Piemontesi, président du CA et du BE, M. Michel Agnant, conseiller municipal à Vevey et M. Bernard Degex, conseiller municipal à Blonay.

Quant à la commission intercommunale de gestion, à l'instar d'une commission de gestion communale, son rôle est de contrôler la gestion du fonds pour l'exercice écoulé, de prendre connaissance du rapport de gestion du CA et d'examiner le budget de l'exercice à venir.

## **ACTIVITÉS 2016**

Au cours de l'année 2016, le CA et le BE se sont réunis à quatre, respectivement à trois reprises. La gestion des institutions intégrées au fonds, la préparation des comptes 2015, le traitement des demandes d'intégration et de soutien ponctuel, l'élaboration du budget 2017 et la répartition des subventions entre les institutions bénéficiaires ont été les principaux points traités. La municipalité de La Tour-de-Peilz a également porté à la connaissance du CA un postulat déposé au conseil communal début 2016 demandant la modification de la convention. Le CA a pu transmettre les éléments de réponse portant sur le financement et le fonctionnement du fonds ainsi que la liste des institutions subventionnées.

En outre, des contacts réguliers avec les institutions bénéficiaires du fonds sont établis au gré des besoins de part et d'autre. Ceci permet notamment d'éclaircir certains points quant à leur évolution, tant programmatique que financière et d'être ainsi au plus près de leur réalité.

### Institutions bénéficiaires

Pour rappel, en 2007, 2009, 2010 et 2011, ce sont respectivement 5, 4, 1 et 2 nouvelles institutions qui ont été intégrées au FCR et ce, tout en maintenant le montant de la contribution des communes à Fr. 48.- par habitant. La liste des institutions bénéficiaires est restée inchangée en 2016, avec 19 institutions au total, auxquelles il faut ajouter l'agenda Riviera (cf. liste des institutions bénéficiaires du FCR en 2016 en annexe).

Courant 2016, le CA a préavisé favorablement une demande d'intégration déposée par le festival Nox Orae. Les dix municipalités ayant accepté le préavis favorable du CA à l'unanimité, il a été décidé d'intégrer le festival Nox Orae en tant qu'institution bénéficiaire du fonds à compter de 2017.

Par ailleurs, il a été constaté que le MAG ne remplissait plus les conditions d'une intégration au FCR, l'aspect commercial l'emportant sur le volet "artistique", qui avait justifié son intégration en 2010. Il a donc été décidé de le sortir du fonds à partir de 2017.

### Agenda culturel régional

Comme depuis 2006, l'agenda régional est paru à 6 reprises en 2016.

La saisie des manifestations culturelles continue à se faire par le biais du site internet [www.agendariviera.ch](http://www.agendariviera.ch), mis en ligne fin 2007.

L'entreprise IRL Plus SA ayant cessé ses activités, c'est désormais PCL Presses Centrales SA qui imprime l'Agenda Riviera. Cette dernière a, par ailleurs, remboursé la note de crédit pour des recettes publicitaires qui étaient dues par IRL Plus SA. Quant à la distribution, elle est toujours assumée par La Poste. Le graphisme et la mise en page sont assurés par Alain Robert Studio; la coordination et le suivi financier par le Service culturel de Vevey et le SAI.

Suite à l'augmentation du coût de l'agenda constatée en 2012, des pistes possibles pour contenir, voire réduire ces coûts, ont été évaluées dès 2013. Pour rappel, les charges de l'agenda sont très variables car elles dépendent du nombre de pages imprimées (296 pages au total en 2007 à 320 en 2015) et des rentrées publicitaires (-15% depuis 2007).

Finalement, une demande a été adressée en 2016 à la commission intercommunale de la taxe de séjour, qui a décidé de prendre en charge une partie des coûts de l'agenda, via l'octroi d'une subvention pérenne de Fr. 12'000.- par année, soit Fr. 2'000.- par numéro.

### Budget 2017

Comme pratiqué depuis le changement de législature de mi-2006, le BE avec l'appui du SAI, s'est attelé à la préparation du budget 2017, selon un processus d'analyse et de réflexion qui tient compte de l'évolution des institutions, ainsi que des éventuelles demandes d'adaptation formulées par les institutions.

En synthèse, le budget 2017 a été établi sur la base du maintien de la contribution des communes à Fr. 48.- par habitant. Quant aux adaptations des soutiens alloués aux institutions intégrées, elles ont été faites dans la continuité du « tour d'horizon » effectué en 2014 (cf. rapport d'activité 2014). Sur la base des projets et des besoins des diverses institutions, les montants des subventions ont été adaptés, dans la limite des disponibilités financières du fonds. On rappelle à ce propos que les subventions sont attribuées par le CA sur la base d'une demande formelle renouvelée chaque année par les institutions. Le budget tient compte de ces adaptations de subventions. Le solde disponible a permis la constitution d'un montant de réserve pour des soutiens ponctuels et/ou des aides à la création. Le budget a été approuvé par les municipalités et les conseils communaux fin 2016.

### Soutiens ponctuels

Pour mémoire, un document intitulé « Information à l'attention des requérants sollicitant un soutien ponctuel du Fonds Culturel Riviera » a été mis en ligne sur le site internet du SAI fin 2007 ([www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch)). Ce document a pour but de permettre aux institutions de connaître les conditions cadres d'octroi d'un soutien ponctuel, de visualiser le contenu du dossier à fournir et la façon dont la demande est traitée.

En 2016, 39 demandes de soutien ponctuel / aides à la création ont été adressées au Fonds culturel Riviera dont 14 ont reçu une réponse favorable car entrant dans les critères d'octroi (cf. liste des demandes de soutien ponctuel en annexe).

Par rapport à 2015, le nombre de demandes est en augmentation. Le traitement des dossiers, dont une grande majorité ne répond finalement pas aux critères, implique un travail considérable. L'investissement nécessaire au traitement de chaque demande semble parfois disproportionné par rapport au but premier du fonds, qui est de soutenir les institutions régionales. Aussi, la question de savoir si le fonds ne devrait pas se recentrer sur sa mission première se pose de manière régulière au sein du CA.

### Commission intercommunale de gestion

Dite commission a siégé en avril pour le contrôle des comptes 2015 et en novembre pour l'examen du budget 2017, en présence d'une délégation du CA.

Selon le tournus établi dès sa 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement en 2003 et compte tenu du changement du calendrier de législature depuis 2006, les séances de la commission se sont déroulées comme indiqué ci-après.

- Séance d'avril 2016 :

Présidente : Mme Dominique Pittet, conseillère communale à Jongny

Rapporteur : Mme Josiane Vodoz, conseillère communale à Corsier

- Séance de novembre 2016 :

Présidente : Mme Antoinette de Gautard Rayroud, conseillère communale à La Tour-de-Peilz

Rapporteur : Mme Valérie Wicht, conseillère communale à Veytaux

La commission intercommunale de gestion a recommandé à l'unanimité l'adoption des comptes 2015 et du budget 2017 aux conseils communaux de la Riviera.

### Comptes 2016

- Les contributions des communes versées au fonds à raison de Fr. 48.- / habitant se sont élevées à un peu plus de Fr. 3.79 millions.
- La participation de la Taxe de séjour aux coûts de l'agenda régional s'est élevée à Fr. 12'000.-.
- Le total des subventions octroyées aux 19 institutions bénéficiaires et à l'agenda culturel régional a atteint plus de Fr. 3.64 millions. Le subside a été adapté à la hausse pour 3 institutions soit le Festival Images, le Montreux Choral Festival et le Septembre musical, pour un montant total de Fr. 30'000.-.
- Le montant total des soutiens ponctuels versés en 2016 s'élève à Fr. 115'500.-.
- Les prestations du SAI, sous forme d'un forfait, sont maintenues à Fr. 35'000.-.
- Une réserve de Fr. 61'000.- a été faite pour les soutiens ponctuels / aides à la création admis en 2016, mais à verser en 2017.
- Le solde disponible de Fr. 3'532.55 est reporté en 2017 et sera disponible pour des soutiens ponctuels / aides à la création.

Au vu de ces éléments comptables, et de ceux présentés dans le cadre du budget 2017, constat est fait qu'il y a à nouveau une marge de manœuvre pour l'octroi de soutiens ponctuels. Cela étant, au vu des besoins financiers plus importants des institutions intégrées, le FCR devra continuer de concentrer ses efforts sur sa mission fondatrice, soit le soutien aux institutions reconnues d'intérêt régional.

- Annexes :
- Liste des institutions bénéficiaires du FCR en 2016
  - Liste des demandes de soutiens ponctuels traitées en 2016
  - Comptes 2016

Vevey, le 3 mars 2017 – SYG/ALB/LMS/nc

## LISTE DES INSTITUTIONS BÉNÉFICIAIRES DU FONDS EN 2016

Agenda Riviera  
Association des Musées de la Riviera  
Cinérive SA - La Lanterne magique  
Concours Clara Haskil  
Festival Images  
Fondation de la Saison Culturelle Montreux  
Montreux Music & Convention Centre  
Fondation des Arts & Spectacles (Le Reflet - Théâtre de Vevey)  
Live in Vevey  
Montreux Art Gallery (MAG)  
Montreux Choral Festival  
Montreux Comedy Festival  
Montreux Jazz Artists Foundation  
NED  
Oriental-Vevey  
Rocking Chair (RKC)  
Semaine internationale de piano  
Septembre Musical Montreux-Vevey  
Théâtre de poche de La Grenette  
Théâtre Les Trois-Quarts  
Théâtre Montreux-Riviera (TMR)

SAI – JANVIER 2016



## LISTE DES DEMANDES DE SOUTIENS PONCTUELS TRAITÉES EN 2016

### ACCEPTÉES

Compagnie des aiRs - Le Petit Prince (aide à la création)  
 Compagnie BâZ - Dans ma boîte (aide à la création)  
 Association des concerts de la Goulue - Little Singers of Armenia  
 Reminox's - Créatures (aide à la création)  
 Prototype Status - Mire (aide à la création)  
 Université de Fribourg - Spectacle Gustave Doret - Gymnase de Burier  
 Théâtre Montreux Riviera - 40<sup>ème</sup> anniversaire  
 Rocking Chair (RKC) - 25<sup>ème</sup> anniversaire  
 Louise Production - Clara Haskil ou la jalousie des Dieux  
 Association Maecenas - L'Histoire du Soldat  
 Association des concerts de St-Vincent - Vêpres Luthériennes  
 Les Amis du boulevard Romand - La bonne planque  
 Société des concerts de St-Martin - Saison anniversaire (40<sup>ème</sup>)  
 Collectif RATS – Exposition de clôture aux Mouettes et inauguration Vergers 10

### REFUSÉES

Association Tako - Jouez je suis à vous (pianos de rues)  
 Ass. des Amis du musée Jenisch - Réhabilitation des jardins  
 Troupe de théâtre les Snooks - Capitaine Karagheuz  
 Association des Amis d'Arabesque - Tricentenaire du Festin de Bach  
 Association Stadio - Slagpile  
 Fondation Château de Chillon - 1816-2016 Byron le retour  
 Sky Festival - 1<sup>ère</sup> édition  
 Association Clown to care - Soins palliatifs  
 Chœur de la Cité Lausanne - Concert Cathédrale  
 Cie Elide - Gargoyles Terminus  
 Urban Project - 2<sup>ème</sup> édition  
 Association Duo symphonique - 225 ans Mozart  
 Lavaux Classic - 13<sup>ème</sup> édition  
 Vevey Music Image(s) Limited - Exposition Pierre Terrasson  
 Compagnie la Fourmillière - La Promise  
 Association le Cabanon - Exposition "Rifugi"  
 Compagnie du Cœur d'Or - Saison 2016-2017  
 Association Duo symphonique - Concert Riviera Symphonique  
 Association des Amis du Trio Lenitas - Festival Riviera Classic +  
 Association Huellas del Sur - Programmation 2017  
 Compagnie la Licorne d'Argent - Frissons et plaisirs coquins  
 Association Quai'Son - 10 ans Décal'Quai  
 Association Villa le Lac Le Corbusier - Exposition Chromatique  
 Ensemble Crescendo - Concerts 2017  
 Association Fynight - Sound of Madness

SAI - janvier 2017

# FONDS CULTUREL RIVIERA

## COMPTES 2016

<b>Solde disponible au 1er janvier 2016</b>	<b>0.00</b>
<b>Contribution des communes (fr. 48.-/hab)</b>	<i>Population au 31.12.2015</i>
Blonay	6'132      294'336.00
Chardonne	2'889      138'672.00
Corseaux	2'172      104'256.00
Corsier	3'427      164'496.00
Jongny	1'493      71'664.00
Montreux	26'283      1'261'584.00
St-Légier	5'071      243'408.00
La Tour-de-Peilz	11'421      548'208.00
Vevey	19'217      922'416.00
Veytaux	854      40'992.00
<b>Total contributions des communes</b>	<b>78'959      3'790'032.00</b>
Provision soutiens ponctuels pour projets 2016	<b>57'255.75</b>
Contribution de la Taxe de séjour à l'Agenda Riviera	<b>12'000.00</b>
<b>TOTAL ENCAISSEMENTS</b>	<b>3'859'287.75</b>
<b>DÉPENSES</b>	
<b>Subventions aux institutions</b>	
Agenda Riviera	127'255.20
Association musées Riviera	72'000.00
Association Live in Vevey	15'000.00
Cinérive - La lanterne magique	10'000.00
Concours Clara Haskil	25'000.00
Montreux Comedy Festival	100'000.00
Festival Images	185'000.00
Fondation des Arts & Spectacles	1'240'000.00
Fondation de la Saison culturelle	860'000.00
Montreux Art Gallery	15'000.00
Montreux Choral Festival	55'000.00
Montreux Jazz Artists Foundation	70'000.00
NED	35'000.00
Oriental Vevey	55'000.00
RKC	55'000.00
Semaine internationale de piano	15'000.00
Septembre Musical	200'000.00
Théâtre de poche de la Grenette	40'000.00
Théâtre Les Trois-Quarts	35'000.00
Théâtre Montreux-Riviera	435'000.00
<b>Total subventions</b>	<b>3'644'255.20</b>
Soutiens ponctuels traités en 2015 et versés en 2016	<b>84'000.00</b>
Soutiens ponctuels versés en 2016	<b>31'500.00</b>
} cf. détail page 2	
Prestations SAI (forfait)	<b>35'000.00</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>3'794'755.20</b>
Réserve pour soutiens ponctuels admis en 2016, à verser en 2017 (cf. détail page 2)	<b>61'000.00</b>
Solde à affecter aux soutiens ponctuels / aides à la création en 2017	<b>3'532.55</b>
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>0.00</b>

**DETAIL DES SOUTIENS PONCTUELS****Soutiens ponctuels traités en 2015 et versés en 2016** (cf. comptes et rapport d'activités 2015)

Association Clé de Voûte - La Passion selon St-Jean	3'000.00
Association Contrepoint - Beethoven 7x7	10'000.00
Association Va-et-Vient, Cie R. Kaboré - création "Corps Animal"	8'000.00
Cie ADN Dialect - création "ZeitZone"	8'000.00
Montreux Jazz Festival - évènements 50 <sup>ème</sup> anniversaire avec Festival Images	50'000.00
Union Chorale La Tour-de-Peilz - évènement spécial 150 <sup>ème</sup> anniversaire	5'000.00
<b>Total</b>	<b>84'000.00</b>

**Soutiens ponctuels versés en 2016**

Cie des aiRs - création "Le Petit Prince"	5'000.00
Cie BâZ - création "Dans ma boîte"	5'000.00
La Goulue - Little Singers of Arménia	1'500.00
Reminox's - création "Créatures"	8'000.00
Prototype Status - création "Mire"	10'000.00
Université de Fribourg - spectacle Gustave Doret - Gymnase Burier	2'000.00
<b>Total</b>	<b>31'500.00</b>

**Soutiens ponctuels admis en 2016, à verser en 2017**

Théâtre Montreux-Riviera - création 40 <sup>ème</sup> anniversaire	10'000.00
RKC - évènements spéciaux 25 <sup>ème</sup> anniversaire	10'000.00
Louise Productions Vevey Sàrl - film documentaire "Clara Haskil ..."	10'000.00
Association Maecenas - "L'histoire du soldat" Château de Chillon	10'000.00
Association des Concerts de St-Vincent - "Vêpres Luthériennes"	3'000.00
Les Amis du Boulevard romand - création "La bonne planque"	6'000.00
Sté des concerts de St-Martin - évènements spéciaux 40 <sup>ème</sup> anniversaire	4'000.00
Collectif RATS - évènements spéciaux	8'000.00
<b>Total</b>	<b>61'000.00</b>

Vevey, le 7 mars 2017 - SAI